

## De la langue littéraire roumaine, dans deux grammaires publiées à 50 ans d'intervalle<sup>1</sup>

**Rodica NAGY**

*Universitatea „Ștefan cel Mare” din Suceava*

[rodicanagy@litere.usv.ro](mailto:rodicanagy@litere.usv.ro)

---

**Abstract:** The article aims to examine the continuity of the linguistic ideas promoted by A. Pumnul in the orientation of Romanian philology and linguistics after half a century. After confronting the ideas of Pumnul from his Grammar with those of other specialists, preoccupied with common objectives, we can find that, 50 years after their formulation, the establishment of the spelling remains, as A. Frunză observes, a sinuous approach, which involves going through some programmatic stages.

**Keywords:** *A. Pumnul, linguistic, spelling, A. Frunză.*

1. Tant la *Grammaire* d'Aron Pumnul que le manuel d'A. Frunză (*Gramatica limbii române*, 1918, București) sont organisés en grandes sections destinées à la classification, à la description et à la flexion des parties du discours, c'est-à-dire le domaine généralement inclus dans la sphère de la discipline linguistique appelée *morphologie*. Outre les chapitres consacrés à la morphologie, les deux ouvrages comportent, dans des proportions différentes, d'autres chapitres traitant de problèmes d'orthographe (A. Pumnul, A. Frunză), de vocabulaire et de syntaxe (A. Frunză).

Si pour la plupart de ceux qui ont étudié l'œuvre d'A. Pumnul, son introduction, concernant les problèmes orthographiques, a été exploitée, il n'en a pas été de même dans le cas de l'œuvre d'A. Frunză, de moindre importance dans le paysage des études linguistiques. Constatant cette situation, nous nous proposons d'examiner la continuité des idées linguistiques promues par A. Pumnul dans l'orientation de la philologie et de la linguistique roumaines après un demi-siècle.

2. Ainsi, si l'ouvrage de Pumnul, rédigé en allemand, permettait aux chercheurs étrangers d'accéder à des informations sur la langue roumaine à travers la *Grammaire* de 1864, comme le note H. Frisch (Frisch 1995 : 60), l'ouvrage de Frunză, publié 50 ans plus tard, pouvait éventuellement s'adresser à l'espace oriental (russophone), même si l'on doute qu'un tel intérêt se soit manifesté à l'époque. Aron Pumnul rejoint quelques intellectuels roumains (de

---

<sup>1</sup> Certaines idées et appréciations de cet ouvrage feront partie de *l'Étude introductive* à l'Édition critique du manuel *Grammatik der rumänischen Sprache für Mittelschulen*, Wien 1864, volume bilingue en travaux.

Transylvanie), dont les opinions « *coïncident partiellement* ; ce qui est important, c'est que, vers 1860, l'écriture latine a été officiellement introduite en Moldavie et en Valachie » (Frisch 1995 : 98 ; s.n.). Dans ce contexte, H. Frisch mentionne quelques problèmes bien connus tels que : la prononciation des sons de la langue roumaine, l'accentuation des mots, les délimitations de position, les phénomènes phonétiques représentés par les processus d'assimilation. Par conséquent, Aron Pumnul proposait *un système orthographique basé sur la correspondance phonème-graphème*, à travers une orientation exclusive vers la phonologie de la langue roumaine. A ceux-ci, on pourrait ajouter que le professeur de Tchernivtsi travaillait dans des conditions historiques et sociales différentes de celles des coryphées de l'École de Transylvanie et pouvait se proposer, dans ce sens, d'avoir à l'esprit *la langue roumaine vivante*, sa latinité étant déjà reconnue par le monde scientifique européen; on pouvait ainsi plaider pour la certitude que la langue roumaine ait défini sa propre personnalité qui n'avait pas été réduite à ses formes originelles, ayant déjà une histoire millénaire distincte.

3. Dans le même cadre, *de la langue vivante*, A. Frunză met en discussion *le courant pseudo-phonétique bucovinien* d'A. Pumnul, montrant qu'« étant tout à fait d'accord avec l'École de Transylvanie concernant l'épuration de la langue des slavismes et autres mots non-latins – peu importe combien ils auraient déjà été enracinés dans la langue – Pumnul se sépare complètement de cette École en ce qui concerne les formes mêmes des mots latins » (Frunză 1918 : 311). Plus précisément, Frunză apprécie chez Pumnul exactement son respect pour *les formes actuelles* de la langue (s. n.), contrairement aux « passionnés de latinisation » de Transylvanie, qui, ignorant les lois phonétiques de la langue roumaine, ne savent pas que « rendre une langue à son prototype est tout aussi difficile que de ramener le Danube à ses sources » (Frunza 1918 : 311).

4. Mais avant d'être validées par A. Frunză, les idées de Pumnul de la première section de sa *Grammaire*, destinée à l'orthographe, ne pouvaient pas passer inaperçues par Titu Maiorescu, lui-même intéressé à trouver des solutions pour adapter plus efficacement les lettres latines à la réalité phonétique offerte par la langue roumaine. Parmi les principes directeurs de la création d'un système orthographique, Maiorescu établissait qu'« une méthode, avant d'être phonétique ou étymologique ou phonétique-étymologique, doit être simplement logique » (Maiorescu 1967 : 12). En établissant les signes graphiques pour la reproduction des sons roumains, il se réfère parfois aux propositions de Pumnul, en formulant des objections ponctuelles : « Ce serait... une force imposée à notre esprit d'écrire, comme M. Pumnul le veut, *celtuiesc* et de lire *keltuesc*, et pour *vine* qu'on écrive  $c^-ine$  » (Maiorescu 1967 : 36) et, plus loin, « C'est... une erreur contre la logique de saisir la chose par le bas, comme le fait M. Pumnul, de signer  $c^-$  (avec une petite ligne en dessus) avant *e* et *i* lorsqu'il doit être lu *ɟ*, et le laisser sans signe lorsqu'il doit être lu *k*. Il s'agira de faire de l'exception la règle et de la règle l'exception. » (Maiorescu 1967 : 37-28). Les problèmes rencontrés dans le cas de l'écriture de *c* dans différentes valeurs

phonétiques sont similaires à ceux de *g* dans des conditions similaires, mais Maiorescu ne discute pas ici sa différenciation de Pumnul, la question étant implicite. Par conséquent, le critique considère adéquate la représentation des sons (*č*) et (*ğ*) par les groupes *ce*, *ci*, *ge*, *gi*, et des sons *k'* et *g'* par *che*, *chi*, respectivement, *ghe*, *ghi*, qui avaient commencé à être utilisé par d'autres auteurs, jugeant les nouvelles solutions inappropriées. Il y a aussi des situations dans lesquelles les observations de la *Grammaire* de Pumnul sont admises de manière déclarée par Maiorescu, comme l'explication par rapport aux alternances phonétiques qui apparaissent en flexion par la transformation des sons (*s*) et (*t*) suivis d'une voyelle palatine et les conditions dans lesquelles le changement ne se produit pas (Maiorescu 1967 : 39). Parfois, la formulation est explicite dans le sens d'accepter la solution du professeur de Tchernivtsi : « Pumnul nous donne la règle exacte et après lui, M. Mussafia », dit Maiorescu en se référant aux conditions de la diphtongaison du *e* et du *o* accentués (Maiorescu 1967 : 46, 73 sqq). En fait, en matière de principes concernant les sons de la langue roumaine qu'il faut noter et les règles de leur variation paradigmatique, le critique junimiste ne soulève pas d'objections essentielles à la conception du professeur de Tchernivtsi.

5. Mais A. Frunză estime que le mérite d'adopter le système phonétique revient à A. Philippide, après que le système pseudo-étymologique assez compliqué n'ait pas atteint son but : « l'uniformité souhaitée par tous, de l'écriture, n'a pas été atteinte, il n'a obtenu non plus aucun argument supplémentaire pour l'origine latine de la langue roumaine » (Frunză 1918 : 295). Dans ce contexte, il convient de mentionner les observations d'A. Philippide, notamment celles avancées dans l'ouvrage *Histoire de la langue roumaine. Principes d'histoire de la langue*, publiés en 1894, soit 30 ans après la parution de la *Grammaire* d'A. Pumnul. Les idées de Philippide sont importantes ici d'au moins deux points de vue : 1) il est parmi les rares spécialistes roumains qui ont pressenti le statut particulier de la langue écrite par rapport à la langue parlée, en général, et 2) il était à son tour un adepte constant du principe de l'écriture phonétique, situation dans laquelle il était obligatoire de se référer à A. Pumnul. Dans ses évaluations, Philippide se réfère largement aux propositions de Pumnul, rejetant quelques aspects qui concernent l'analogie, comme le passage de tout *a* suivi de *n* à *î*, la représentation par *šč* du groupe *št* ou la duplication des consonnes *l* et *n* (Philippide 1984 : 189). Nous notons aussi que dans les observations de Philippide, l'idée d'orthographe **qui reproduit la langue dès le moment de son écriture** est conservée de Pumnul, ainsi que celle selon laquelle il y a de nombreuses difficultés à établir les « sons types », c'est-à-dire les sons auxquels il doit être destiné un graphème propre ; bien qu'« en réalité, la bonne écriture n'est que celle qui correspond à la prononciation » (Philippide 1984 : 192), il faut admettre que « la langue écrite symbolise les usages, non la parole fortuite » et, de plus, l'écriture « symbolise non les usages individuels, mais les usages de tous les individus qui parlent un certain dialecte » (Philippide 1984 : 192). En écrivant sa grammaire, A. Frunză n'a pu s'empêcher d'apprécier les suggestions de Philippide, le « savant de Iassy », qui reconnaissait un seul signe

pour chaque son de cette langue, par exemple, *ă* : *cumpăr, împărat, clugăr, î : cîne, vînt, cuvînt, bătrîn, romîn, în... șt* : *vorbește, creștinești, știu, știință...* (Frunză 1918 : 295-296), des idées qui confirmeront les intuitions et le programme esquissé par A. Pumnul.

6. À ce qui précède, nous ajoutons que le système phonétique identifié par Pumnul ne diffère pas de celui admis plus tard par Maiorescu, à la différence près que ce dernier ne juge pas nécessaire, dans un premier temps, de noter le son (*î*), qui ne serait qu'une nuance de (*ă*). Cependant, Maiorescu revient sur ce principe et, s'impliquant dans la réalisation des réformes orthographiques académiques de 1880 et 1904, admet l'existence indépendante du son (*î*) en accord avec l'orientation de la plupart des linguistes roumains de l'époque. Ainsi, nous pourrions observer ici que le « principe intellectuel » formulé par Maiorescu, qui représentait la manière de se rapporter aux différents sons qui correspondent aux mêmes conditions de fonctionnement à l'intérieur des mots, avait également été pressenti par Pumnul, bien que, en théorisant, il ait stipulé d'écrire comme on le dit, comme si la parole coïncidait à chaque fois avec l'orthoépie. Par conséquent, nous considérons, à ce stade, que Maiorescu a le mérite d'avoir apporté des précisions que Pumnul n'avait pas apportées, mais les sous-entendait, puisqu'il résumait sous le même graphème les possibilités de rendre dans le discours les variantes pouvant être liées au même type de son (phonème). Plus précisément, le professeur de Tchernivtsi a influencé la conception du critique de Iași, qui, bien qu'il ait formulé une critique du système phonétique, a repris ses idées en les adaptant mieux aux réalités linguistiques roumaines. En combattant l'idée d'écrire comme on parle, impossible à mettre en pratique *stricto sensu*, Maiorescu met également en discussion la situation du son roumain (*î*), qu'il considère comme une variante de (*ă*) et, donc, nous n'avons pas le droit de le marquer d'une lettre spéciale. Pumnul, au contraire, en accord avec la majorité des intellectuels antérieurs et contemporains avec lui, estime que (*î*) doit être noté comme tel et propose en ce sens le graphème même qui sera conservé dans l'écriture de la langue roumaine avec des lettres latines, c'est-à-dire *î* : « Certains auteurs veulent supprimer complètement le son *î* et le remplacer par le son *œ* (*ă*). Cela contredirait non seulement l'usage général de la langue et éliminerait une caractéristique essentielle de la langue roumaine, mais produirait également des ambiguïtés et des confusions, car dans la langue roumaine, il existe de nombreux mots avec des significations totalement différentes qui ne se distinguent les uns des autres que par les sons *î* et *ă* ; ainsi, par exemple, *rîu, Fluß/ rău, schlecht, böse...* » (Pumnul 1864 : 26, t.n.). Ainsi, nous apprécions que, cette fois, le principe intellectuel promu par Maiorescu a dû être atténué par le principe phonétique formulé par Pumnul. En fait, le critique lui-même admettra plus tard la nature du *î*, en accord avec d'autres intellectuels de l'époque, avec lesquels il élabore les rapports de l'Académie de 1880 et 1904, en matière d'orthographe.

7. Revenant à la grammaire d'A. Frunză, elle est non seulement rédigée conformément aux réformes proposées en 1904, mais propose également une perspective critique de la dynamique des idées sur les principes de l'écriture ;

ainsi, la filiation avec les idées de Pumnul peut être notée, certaines d'entre elles améliorées par l'apport d'autres linguistes, mais, en même temps, une certaine réserve peut être déduite de la manière dont, parlant du système pseudo-phonétique, élaboré « récemment » par l'Académie, exprime sa déception face à « ce système assez compliqué et assez confus, (...) adopté surtout par l'Académie, c'est pourquoi il a été qualifié d'*académique*, mais il n'a pas atteint son but : l'uniformité voulue par tous, de l'écriture, n'a pas été atteinte, ni aucun argument supplémentaire pour l'origine latine de la langue roumaine n'a été obtenu » (Frunză 1918 : 295). Dans ce cadre, A. Frunză montre qu'à partir d'un compromis entre les systèmes étymologiques précédents et celui phonétique (suggéré par A. Pumnul), le même son (*i*) est noté différemment, en fonction de sa position au sein d'un mot : « *i* au début des mots, aussi à la fin de l'infinitif, du participe et de la IV<sup>e</sup> conjugaison – *în, încep, înțeleg...urî, coborîț*, et au milieu du mot avec *â* : *înmormântare, cuvânt, vînt, cîne, rămân, pârâu, român, România...* » (Frunză 1918 : 296).

**8.** Mais parmi les personnalités culturelles et scientifiques roumaines qui se sont exprimées par rapport aux propositions orthographiques d'Aron Pumnul, il y a aussi Timotei Cipariu, lui-même auteur d'un projet orthographique, avec des solutions trouvées, la plupart du temps, en complète opposition à celles de Pumnul. La position de T. Cipariu a été précisée dans le volume *Principii de limbă și de scriptură*, de 1866, qui contient plusieurs ouvrages précédemment publiés dans le périodique *Organul luminărei*. Ce volume, tel qu'il ressort de la *Préface*, comporte également des suites par rapport à des études antérieures, si bien que le chapitre traitant des *Phonéticiens* (Cipariu 1987 : 137-138) mentionne la contribution d'Aron Pumnul. Cependant, Cipariu n'invoque pas la *Grammaire* de Pumnul, mais seulement la dernière solution du problème orthographique. Dans ce contexte, il estime qu'« il faut rechercher s'il existe encore aujourd'hui des phonéticiens ou des adeptes du principe phonétique, en réalité, pas seulement en parlant. Les plus prononcés pour ce principe aujourd'hui sont nos lettrés de Bucovine, qui (...) se sont battus de toutes leurs forces pour la reconnaissance de ce principe » (Cipariu 1987 : 137). En suivant l'évolution de la conception de Pumnul dans le problème orthographique, on remarque que T. Cipariu apprécie que plusieurs étapes puissent être identifiées, en commençant par une première, dans laquelle leurs opinions coïncidaient, mais en continuant avec d'autres étapes dans lesquelles le phonétisme de Pumnul les amène à suivre des orientations distinctes. Mais Cipariu montre aussi que la plupart du temps les graphèmes adoptés étaient liés à la valeur des lettres latines, ce qui prouve que « le système des spécialistes d'avant, des étymologues » a été suivi (Cipariu 1987 : 138), restant à rendre à sa manière uniquement les sons propres à la langue roumaine. Mais même dans ce cas, précise Cipariu, il se révèle « une combinaison étymologique inappropriée, et non phonétique, car un graphème comme *i* est, en fait, aussi *i* (soit on met un point dessus, soit on met un chapeau sur le tête) et dans certains il répond à l'étymologie de nombreux mots roumains » (Cipariu 1987 : 138). De notre point de vue, de nombreuses observations de Cipariu s'avèrent valables, dans le sens où les phonéticiens de

Bucovine, menés par Aron Pumnul, considéraient la correspondance avec le latin dans le cas des mots hérités, mais cette option découle nécessairement d'elle-même de la logique d'écriture de la langue roumaine avec des lettres latines, une logique également appréciée par A. Frunză parmi les promoteurs du principe étymologique. En d'autres termes, Aron Pumnul et ses disciples, dont A. Frunză, ne pouvaient que proposer une écriture phonétique du point de vue de la langue roumaine comme une continuation du latin.

9. En guise de conclusion, nous apprécions qu'à la suite de la confrontation des idées de Pumnul issues de sa *Grammaire* avec celles d'autres spécialistes, soucieux d'objectifs communs, nous pouvons affirmer que, 50 ans après leur formulation, l'établissement de l'orthographe demeure, comme l'observe A. Frunză, une approche tortueuse, qui implique de passer par quelques étapes programmatiques. Comme T. Maiorescu, Philippide combat chez Pumnul la persévérance phonétiste, mais ne s'aperçoit pas qu'il arrive avec une nouvelle perspective par rapport aux projets étymologisants, orientée vers les phases passées de la langue. Maiorescu, ainsi que Philippide et, plus tard, Frunză, trouvent, à juste titre, quelques lacunes dans le projet orthographique de Pumnul, mais ils n'insistent pas sur la solution de continuité, qui visait de nouvelles directions dans la manière de rendre la langue roumaine par écrit comme langue d'origine latine. Bien sûr, le phonétisme extrême était inacceptable, une certitude que les critiques de Pumnul pouvaient déduire de sa manière même d'écrire ; Cipariu a raison d'affirmer qu'en fait, un regard sur le passé et les situations en latin ne pouvait manquer dans l'écriture phonétique, et le professeur de Tchernivtsi opte précisément pour cette voie lorsque, dans les premières pages de sa *Grammaire*, il détermine quelles sont les lettres latines originales qu'il utilisera et quelles sont leurs valeurs phonologiques. Nous pouvons aussi mentionner ici le fait que, sans théoriser, Aron Pumnul a reçu de la linguistique allemande le principe d'opposition comme décisif pour distinguer les sons et le son représentatif (du phonème), c'est-à-dire, comme dirait Philippide, le rassemblement d'éventuelles sons, dans la sphère du même usage social. En d'autres termes, il semblerait qu'A. Pumnul ait pressenti, comme Maiorescu, ce qu'on appelle en phonologie *la fonction distinctive des phonèmes*. Certes, la voie vers une telle vision a été favorisée par plusieurs conditions, certaines externes, représentées par l'évolution de la connaissance de la langue dans l'espace européen, et d'autres internes, qui portaient de la résolution de problèmes concrets apparus à travers les situations offertes par la langue roumaine.

La solution de l'écriture phonétique de la langue roumaine a chez A. Pumnul une base multiple : premièrement, le fait qu'en principe, il doit y avoir une relation directe entre la forme écrite et la prononciation, de sorte qu'elles doivent être reconnues l'une à travers l'autre. En ce sens, l'écriture avec des lettres latines « ancestrales » devait être adaptée à la phonétique roumaine, donc elle devrait être du « latin roumain » (*lateinisch-rumänisch*). Elle doit refléter la langue actuelle, et non les phases antérieures de son histoire, car dans ces phases elle n'a pas exercé et n'a pas établi une tradition d'écriture, qui serait restée sous une forme dans laquelle elle n'aurait plus gardé de correspondance

avec l'évolution de la prononciation (comme dans le cas de la langue française) ; deuxièmement, Pumnul établit que « la langue roumaine... n'a pas de dialectes ou de significations, par lesquels – comme d'autres langues du monde – elle serait divisée, mais est une seule et même à l'école et à l'église, dans le peuple et en littérature, dans la bouche des savants et des ignorants » (Pumnul 1864: 3 ; t.n.). De ces observations, il ressort que l'unité de la langue roumaine offre naturellement la possibilité d'une écriture phonétique, bien sûr, avec quelques variations, ce qui implique un rejet nécessaire de l'argument formulé par T. Cipariu et ses disciples, selon lequel les différentes prononciations des zones qui composent l'espace de langue roumaine ne peuvent être réunies que sous une même écriture étymologique. De ces observations, il ressort que l'unité de la langue roumaine offre naturellement la possibilité d'une écriture phonétique, bien sûr, avec quelques variantes, ce qui implique un rejet nécessaire de l'argument formulé par T. Cipariu et ses disciples, selon lequel les différentes prononciations dans les régions qui composent l'espace de la langue roumaine ne peuvent être réunies que sous une même orthographe étymologique. Cependant, Aron Pumnul n'a pas proposé une telle sélection d'éléments dialectaux, mais une reprise de ceux-ci, de manière restreinte mais représentative, par la langue écrite. Elle était, bien sûr, favorisée dans ce sens par le fait que la langue roumaine (seulement dans les limites du dialecte daco-roumain) présente une unité remarquable, surtout d'un point de vue grammatical (flexionnel), c'est-à-dire dans le compartiment étudié spécifiquement par Pumnul ; dans le cas de la phonétique, où les différences étaient plus prononcées, il a plutôt trouvé, comme nous l'avons déjà mentionné, la solution des unifications, sur des bases étymologiques (tout comme les latinistes), sur la base de sons représentatifs (phonèmes) – à travers un principe appliqué intuitivement – et sur la base des alternances phonétiques – à travers l'analyse de microsystèmes paradigmatiques.

D'un point de vue théorique, l'idée exprimée par Pumnul, selon laquelle l'écriture n'est qu'une image visiblement fidèle des sons prononcés dans les mots (Pumnul 1864 : 28), reste cohérente avec son programme conceptuel, Maiorescu lui-même s'exprimant dans une manière similaire, une idée à laquelle A. Frunză adhère également, implicitement et explicitement. De plus, Maiorescu a changé ses opinions au fil du temps, un fait qui ressort des rapports de 1881 et 1904, qui ne suivent pas entièrement ce qu'il avait soutenu dans l'étude de 1866. C'est pourquoi l'affirmation « le temps a donné raison à Titu Maiorescu » (Rad 2016 : 180), contre A. Pumnul, ne semble pas pleinement justifiée, d'autant plus qu'elle s'appuie sur ce que ce critique affirmait en 1893, c'est-à-dire après avoir évolué sous l'aspect de l'écriture au sens du phonétisme prôné par Pumnul. De plus, bien que Pumnul ne formule pas explicitement dans sa *Grammaire*, il est possible qu'il ait également compris l'effet d'influencer la prononciation par l'écriture (comme l'admet A. Philippide, dans l'ouvrage publié en 1894), ce qui l'aura rendu encore plus responsable, dans sa mission d'enseignant et d'auteur de manuels, car, s'il n'y avait pas d'utilisation qui permettrait de déterminer une forme unique pour les mots, il pourrait s'en tenir à promouvoir par écrit les variantes considérées comme admissibles, un modèle également suivi par A. Frunză dans sa grammaire.

**BIBLIOGRAFIE**

- Cipariu 1987 : Timotei Cipariu, *Opere*, vol. I, București, Editura Academiei.
- Frisch 1995 : Helmut Frisch, *Relațiile dintre lingvistica românească și cea europeană*, București, Editura Saeculum. I. O.
- Frunză 1918 : A. Frunză, *Грамматика румынского языка. А. Фрунзы. Gramatica limbii române*, București, Tipografia. Curții Regale, F. Göbl & Fii, 1918 (pe copertă: 1919), text paralel în limbile rusă și română.
- Kramer 1992 : Johannes Kramer, *Aron Pumnul's Schreibung von 1864 als Vorläuferin in der heutigen rumänischen Orthografie*, in Ernst 1992, pp. 117–131.
- Macrea 1978 : Dimitrie Macrea, *Contribuții la istoria lingvisticii și filologiei românești*, București, Editura Științifică și Enciclopedică.
- Maiorescu 1967 : T. Maiorescu, *Critice*, vol. II, București, Editura pentru Literatură.
- Moldoveanu 2007 : Gh.C. Moldoveanu, *Aron Pumnul – Contribuții la dezvoltarea limbii și culturii românești din Bucovina*, București, Editura Academiei.
- Peyfuss 1983 : Max Demeter Peyfuss, 1983, *Aron Pumnul*, in *Österreichisches Biographisches Lexikon 1815–1950*, Band 8, Wien, VÖAW Verlag, 1983, p. 334.
- Philippide 1984 : A. Philippide, *Istoria limbii române. Principii de istoria limbii*, București, Editura Academiei.
- Pumnul 1864 : Aron Pumnul, *Grammatik der rumänischen Sprache für Mittelschulen*, Wien.
- Rad 2016 : Ilie Rad, *Aron Pumnul – 1818-1866*, ediția a II-a, revizuită și adăugită, prefață de V. Fanache, Cluj-Napoca, Editura Școala Ardeleană.
- Șuteu 1976 : Flora Șuteu, *Influența ortografiei asupra pronunțării literare românești*, București, Editura Academiei.
- Windisch 2019 : Rudolf Windisch, *Aron Pumnul (1818–1866), Rumänisch-Lehrer in Czernowitz*, în *Caietele Sextil Pușcariu*, IV, Cluj-Napoca, pp. 531–557.